Cantons

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **72 (1921)**

Heft 10-11

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

à Champ des Pesses, près de Châtel-St-Denis, les intéressants renseignements suivants que nous nous faisons un plaisir de publier et pour lesquels nous remercions vivement leur auteur.

„Permettez-moi de vous donner, un peu tardivement, quelques renseignements sur les plantations de cette essence faites dans ma propriété de la Baumaz, au Mont Vuarat, commune d'Attalens, dans le canton de Fribourg (Forêt de Plannaz; point culminant 981 m d'alt., sol sur poudingues, sec).

D'avril 1904 à avril 1921, j'ai fait planter 7025 pins Weymouth sur un total de 105.700 plants. Ils ont été mis soit en bordure le long des chemins aménagés dans les nouvelles plantations, soit à l'état isolé parmi les feuillus et épicéas, soit enfin en bouquets."

„La reprise a été des plus faciles et le déchet pour ainsi dire nul. L'accroissement a été rapide; les arbres d'un bosquet planté en 1911 ont déjà fructifié l'année dernière.

„Malheureusement, les ennemis du Weymouth sont nombreux; néanmoins, il ne faut pas trop s'en effrayer. Voici mes observations à ce sujet.

1. *Neige.* Il est arrivé lors de fortes chuts de neige, 50 cm et plus, que des branches inférieures de jeunes plants ont été arrachées lors du tassement de la neige au commencement du dégel; mais cela n'a pas compromis l'accroissement ultérieur.

2. La *rouille vésiculaire* cause quelques dégâts; je fais couper et brûler les arbres atteints. J'évalue à une cinquantaine au plus les arbres perdus jusqu'à présent.

3. J'ai constaté au collet une *moisissure blanche* causant un écoulement de sève et de résine et amenant un dépérissement rapide des arbres attaqués. Cette maladie ne s'est manifestée que sur un seul point des plantations, seul endroit véritablement humide. Est-ce l'agaric mielleux? Les arbres attaqués ont été plantés en 1904. Quatre-vingt environ ont été perdus jusqu'à présent pour cette raison; les seuls remèdes employés ont été la hache et le feu.

4. *Chevreuils.* Les chevreuils ont fait à eux seuls et continuent à faire plus de dégâts que tous les ennemis cités jusqu'à présent. Ils ont aussi considérablement réduit le nombre des plants de douglas, d'épicéas de sitka, de mélèzes du Japon et d'arolles, plantés à titre d'essai et qui tous réussissent bien.

5. Les *souris* et campagnols n'ont pas fait de dégâts aux pins Weymouth, mais bien aux chênes d'Amérique."

„C'est avec le plus grand plaisir que je vous ferai visiter ces plantations, ainsi qu'aux inspecteurs forestiers qui me favoriseraient de leur visite."

CANTONS.

Zurich. Nous extrayons du rapport sur la gestion, en 1920, des forêts de la ville de Zurich (1736 ha) ce qui suit:

„*Rendement financier.* Les recettes brutes se sont élevées à fr. 420,23 par ha, soit fr. 24,56 de moins qu'en 1919. Cette diminution de 6 % provient de la baisse des prix, pendant l'exercice écoulé, sur les sciages et les charpentes. Les dépenses, par contre, ont augmenté de façon extraordinaire, cela surtout comme conséquence de l'application du règlement du 10 juillet 1919 sur les salaires. Aussi bien, avons-nous, au lieu du boni de fr. 88,78 par ha en 1919, un déficit de fr. 1,80 par ha."

Les recettes nettes avaient comporté pour ces forêts:

en 1918:	fr. 213,14	par	ha
„ 1917:	„ 151,29	„	„
„ 1916:	„ 132,57	„	„
„ 1915:	„ 60,19	„	„

Ils s'agit essentiellement du Sihlwald, la fameuse forêt dont, pendant longtemps, le revenu net fut parmi les plus élevés en Suisse.

Beau résultat, vraiment, de l'application de la journée de huit heures! Voilà qui donne à réfléchir.

Soleure. La démission de M. J. von Arx, inspecteur forestier cantonal, a provoqué une série de mutations et de nominations nouvelles. Ont été nommés: Inspecteur forestier cantonal M. *Otto Furrer,* jusqu'ici inspecteur forestier d'arrondissement à Soleure. Lui succède en cette qualité M. *A. Grütter,* qui fonctionnait depuis le commencement de 1921 comme adjoint à l'Inspectorat cantonal. Enfin, ce dernier est remplacé par M. *M. Grossmann* de Höngg (Zurich), récemment diplômé.

St-Gall. M. *Edouard Hagger,* inspecteur forestier de l'arrondissement du Toggenbourg, a été mis à la retraite. Cet arrondissement forestier a été divisé provisoirement en deux: le Haut-Toggenbourg sera géré par M. *Ulrich Reich,* promu inspecteur, tandis que l'adjoint M. *H. Schmuziger* gérera le Bas-Toggenbourg. M. *L. Jäger* devient, ensuite de cette promotion, 2e adjoint. Un poste de 3e adjoint sera pourvu d'un titulaire au 1er janvier 1922.

Vaud. *Abatage d'un bel arbre.* La commune de Bussigny, près de Lausanne, a vendu sur pied, aux enchères publiques, en mars dernier, le pin sylvestre que l'on considérait comme le plus remarquable de notre canton. La *grosse daille,* le plus bel ornement de la forêt de Grancevaz (altitude 420 m) avait une hauteur de 24 m et un diamètre de 92 cm, à 1,3 m. Age, environ 230 ans; longueur de la bille jusqu'à la première grosse branche, 17,6 m; diamètre au milieu de la bille, 76 cm. Son volume, mesuré après façonnage, a comporté:

Bois de service (inclusivement l'écorce) . . .	8 m³
„ „ feu (2 stères et branches)	1,5 m³
Total	9,5 m³

Ce bel arbre commençait à dépérir; le fût était légèrement taré à la base. Il a atteint, sur pied, le prix de fr. 412 qui peut être considéré comme bien modeste.

— Le Conseil d'Etat a nommé inspecteur forestier de l'arron-

dissement de Payerne M. *Jules Bornand,* ci-devant inspecteur forestier communal à Ste-Croix. Lui succède, en cette qualité: M. *Paul Perret,* qui fut occupé dernièrement à l'élaboration de plans d'aménagement dans le canton de Fribourg.

BIBLIOGRAPHIE.

H.-E. Biolley. **L'aménagement des forêts** par la méthode expérimentale et spécialement **la méthode du contrôle.** Un volume in 4° de 90 pages, avec 4 graphiques et 2 planches photographiques. Editeur: Attinger, frères, à Neuchâtel, 1921. Prix, broché, fr. 8.

Voici un livre qui fera époque!

Il était attendu avec grande impatience par tous ceux qui déplorent l'ancienneté ou l'indigence des traités actuels sur l'aménagement. Pendant trop longtemps, en effet, à quelques exceptions près, théorie et pratique des aménagements sont restées dans un regrettable marasme. Aucun souffle nouveau n'était venu, pendant de nombreuses années, donner quelque vie à des méthodes surannées, compliquées et où la part de l'expérience directe faisait par trop défaut. Il y avait trop de formules et de déductions théoriques, péniblement échafaudées, difficilement compréhensibles. Edifice archaïque où on manquait d'air, où l'on ne se sentait pas à l'aise.

L'aménagement, tel qu'on le concevait, il n'y a pas très longtemps, et qu'on l'enseignait presque partout, était de nature essentiellement spéculative; pour beaucoup, un vrai casse-tête. Objet d'appréhension pour les candidats au diplôme forestier fédéral, un plan d'aménagement restait pour la majorité des praticiens un travail ennuyeux, de peu d'intérêt. Dans la plupart on n'y retrouvait nulle liaison avec le traitement des forêts en cause, alors que l'aménagement et le traitement sont pourtant dans une étroite dépendance. Saura-t-on jamais tout le tort causé à notre économie forestière par un état de choses aussi regrettable.

Il est bien vrai, ce sévère jugement de l'auteur: „S'il y a un domaine qui soit resté fermé au positivisme de la science moderne, c'est bien celui de l'aménagement des forêts."

La méthode expérimentale, plus particulièrement la méthode du contrôle, a eu, à côté d'autres mérites, celui, très précieux, de rendre l'aménagement facilement compréhensible, d'en bien définir le but. Elle en a fait non seulement un travail que chacun est à même de comprendre, mais aussi dont il peut saisir le haut intérêt. N'eût-elle que ce seul avantage à son actif qu'il faudrait la considérer déjà comme une des innovations les plus remarquables de la sylviculture. — Obtenir que l'agent forestier entreprenne gaiement les plans d'aménagement qu'il a l'obligation de tenir à jour. Qu'il se passionne à ce travail, qu'il devienne impatient d'en reviser les prévisions. Et que, de tous ses travaux, l'agent forestier considère ceux de l'aménagement comme des premiers en importance. L'aménagement non plus une désagréable corvée, mais un plaisir! Voilà ce que nous a valu encore la méthode du contrôle. Inestimable bienfait!

Et de ce bienfait en découlent bien d'autres. Car est-il rien de tel, peu importe l'ouvrage à faire, que de s'y mettre avec entrain et contentement d'esprit?